

APPEL À PROJETS DE CREATION ARTISTIQUE

- CFRAD 2025

DÉPÔT DOSSIER

**Du 20 janvier au 23 février 2025
23h59 (heure de Brazzaville)**

Ce programme vise à soutenir la création
artistique contemporaine congolaise dans
les domaines du théâtre, de la danse et
des arts de la performance



Le CFRAD

01

Situé au cœur de Brazzaville, l'ancien Cercle Civil Militaire et Français est un édifice historique majeur qui fait partie du patrimoine culturel et architectural du Congo. Construit en 1904, ce bâtiment a été témoin de moments clés de l'histoire, notamment la Conférence de Brazzaville en 1944, qui a marqué un tournant dans le processus des indépendances des pays africains. Depuis 1969, il abrite le Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique (CFRAD), un lieu emblématique pour la scène artistique congolaise, fondé par le poète Maxime N'Debeka.

Le CFRAD, siège du ballet et du théâtre

national, a formé nombre de comédiens et artistes congolais, contribuant ainsi à l'émergence puis à la notoriété de la scène artistique du pays. Après des années de déclin, notamment à la suite de sa partielle destruction en 2018, le site fait actuellement l'objet d'une rénovation soutenue par l'Ambassade de France et le Ministère congolais en charge de la Culture (MICTAL).

Le projet « CFRAD-ICC », qui se déroule de 2023 à 2025, a pour objectif de transformer le CFRAD en un lieu de mémoire et de création contemporaine, tout en redynamisant la scène artistique locale.

Ce programme vise à soutenir la création artistique contemporaine congolaise dans les domaines du théâtre, de la danse et des arts de la performance, tout en encourageant des projets innovants et originaux. Il s'agit aussi également de promouvoir des collaborations régionales et internationales.

Cet appel à projet permettra aux artistes de travailler sur leurs projets dans des conditions professionnelles, avec un accompagnement technique et logistique de la part de l'Institut Français du Congo (IFC). Ce programme facilitera les échanges culturels et le développement de réseaux professionnels, offrant aux créateurs la possibilité de collaborer avec des acteurs culturels français et ultramarins.

Des espaces culturels¹ francophones pourront appuyer ces projets de création selon des modalités à définir en fonction des besoins : séjour d'écriture, conseils

techniques, coaching, regards extérieurs, échanges culturels, etc. Les projets déjà en lien avec des espaces culturels accueillant des résidences seront particulièrement appréciés.

Cet appel à projet est une occasion unique de contribuer à la revitalisation d'un lieu historique et de participer à une aventure créative qui marquera la scène artistique de Brazzaville. Ce soutien à l'émergence de nouvelles écritures et formes artistiques doit aussi contribuer à alimenter la programmation du CFRAD à sa réouverture en 2026.

NB : cet appel à projet concerne uniquement l'étape de création. La diffusion des projets sera appuyée dans un second temps et nécessitera la mobilisation de financements complémentaires. Les créations donneront lieu à une présentation publique des projets, intégrée dans la programmation de la réouverture du CFRAD en janvier 2026.

1. Partenaires en cours d'identification, dont le Théâtre du Nord, le Théâtre de Macouria, les Francophonies du Limousin.



A qui s'adresse cet appel

03

Artistes individuels

Collectifs, compagnies ou ensembles professionnels

basés ou originaires du Congo-Brazzaville, ayant une pratique confirmée du spectacle vivant.

Les disciplines concernées

04

Le théâtre (y compris théâtre dramatique, écritures de plateau, théâtre gestuel, théâtre d'objet, marionnettes, conte etc.)

La danse (contemporaine, traditionnelle, arts du mouvement)

La performance (arts de la rue, cirque, arts du récit, etc.)

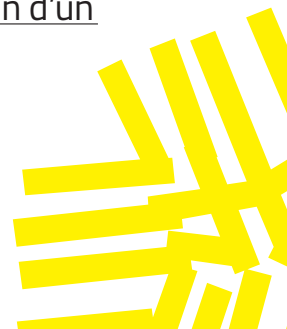
Critères d'éligibilité

05

- Portés par des artistes de nationalité congolaise
- Le projet doit aboutir à une création originale, jamais diffusée.
- Le projet doit être en mesure de démontrer un potentiel de diffusion durable avec des perspectives de répétition et diffusion après la présentation publique.
- Les artistes ou équipes artistiques ont la possibilité d'intégrer des artistes interprètes ou des auteurs

émergents mais qui devront être appuyés de personne(s) ayant une expérience professionnelle confirmée, avec un rayonnement national, et être en mesure de mener à bien une création originale.

- Les projets doivent être autonomes et clairement définis. Les candidats peuvent faire porter leur demande par une structure tierce (production déléguée) ou une structure mutualisée (par exemple au sein d'un collectif).



Critères d'éligibilité

06

▪ Le comité de sélection sera particulièrement attentif à la compréhension et à la traduction artistique du projet « CFRAD-ICC, un lieu de mémoires et de vie culturelle en pleine renaissance ».

Modalités de soutien

07

Le projet de création se déroulera en 2025 et pourra comprendre plusieurs étapes : recherche, écriture, conception, production.

1 – Appui technique et logistique

L'équipe de l'IFC s'engage à offrir un soutien logistique, technique et des conseils tout au long du processus créatif. De plus, les résidents auront la possibilité de travailler en étroite collaboration avec des partenaires français et francophones, qui apporteront leur expertise et leur réseau.

2 – Appui financier

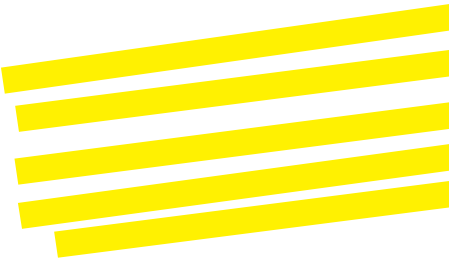
Chaque projet retenu se verra attribuer une aide financière

comprise entre 5 000€ et 20 000€. L'utilisation de ce budget doit être détaillé dans le dossier de candidature.

3 – Collaboration avec des Théâtres ou espaces culturels en France

Un accueil en résidence avec des partenaires en France est possible pour une ou plusieurs phases de création, dans la limite de l'enveloppe financière disponible. Ce besoin doit être détaillé dans le dossier de candidature (type d'appui, période, durée, nombre de personnes – limité à 2 par projets)





Calendrier

08

Les candidats peuvent déposer leurs dossiers à partir du **20 janvier 2025** jusqu'à la date limite du **23 février 2025, 23h59 (heure de Brazzaville).**

Aucun dossier ne sera pris en compte après cette échéance. La sélection des projets aura lieu lors d'une réunion de la commission

de sélection mi-mars 2025, et les résultats seront annoncés fin mars ou début avril 2025.

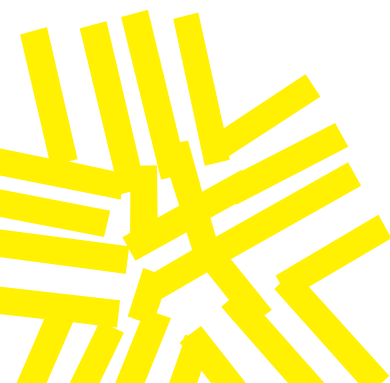
Les projets sélectionnés démarreront en avril 2025, et les créations seront présentées lors de la réouverture du CFRAD à partir de janvier 2026.

Commission de sélection des projets

09

Les projets seront évalués par un comité artistique et technique composé de membres de l'Ambassade de France au Congo, du MICTAL (Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs) de représentants des structures partenaires (comme

le Théâtre du Nord et le Théâtre de Macouria), et d'entrepreneurs culturels congolais. Le comité examinera la pertinence et l'originalité des propositions, ainsi que leur viabilité artistique et technique.



Comment candidater

10

Les candidats doivent soumettre leur dossier complet, accompagné des documents suivants :

- 1.** Une présentation détaillée du projet artistique, expliquant la thématique, la démarche, les objectifs de la création.
Les étapes de création (écriture, mise en scène, regard extérieur, son/lumière, etc.) devront être détaillées dans un chronogramme et budgétisées.
- 2.** CV ou biographie de l'artiste ou de la compagnie.
- 3.** Présentation de l'équipe artistique (metteur en scène, chorégraphe, auteurs, etc.).

4. Une évaluation financière du projet (en fonction de l'enveloppe disponible, il pourra être demandé d'ajuster le budget).

5. Les partenariats de production et un co-financement prévisionnel (si applicable).

6. Un dossier visuel ou vidéo (recommandé), présentant des extraits de créations précédentes ou des maquettes de la future création.

Le dossier doit être envoyé complet via France Transfert : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/>

Tout dossier qui parviendrait via une autre plateforme ne sera pas téléchargé ni examiné.

Le destinataire du transfert (courriel ou lien) sera : scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr

Le nom du courriel ou du transfert sera : « Appel à projet CFRAD 2025 – Nom de l'entité/projet »

Contact et information complémentaires

Pour toute question ou
information complémentaire,
contactez l'équipe du programme
CFRAD à l'adresse suivante :
**[scac.brazzaville-amba@
diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.brazzaville-amba@diplomatie.gouv.fr)**

Un webinaire de présentation de
l'appel sera proposé le mardi 28
janvier à 15h30 via le lien suivant :
**[https://meet.google.com/xup-
srat-vds](https://meet.google.com/xup-srat-vds)** et en présentiel à l'IFC de
Brazzaville (salle Gide).



**Un lieu de mémoires et de vie culturelle
en pleine renaissance.**